



Plan Climat Air Energie Territorial



Qu'est ce qu'un Plan Climat ?

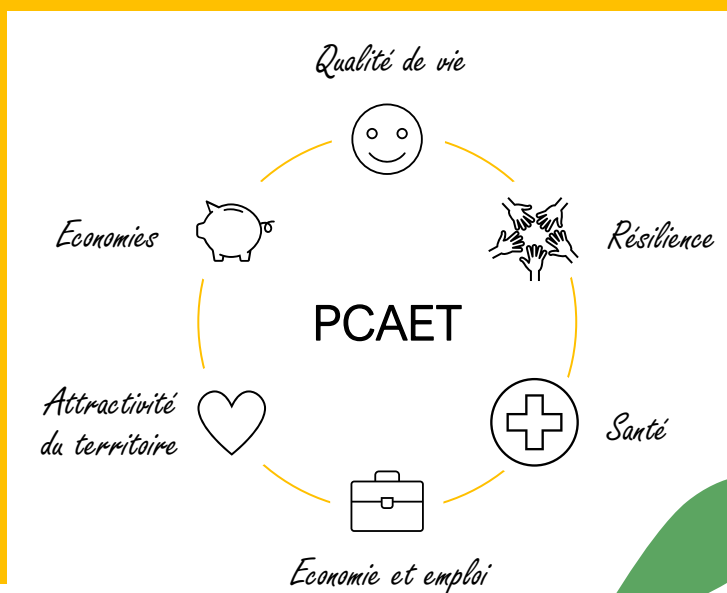
C'est une stratégie de territoire visant à lutter contre les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets, à améliorer la qualité de l'air, à baisser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables sur le territoire, déclinée en programme d'action d'une durée de 6 ans, partagé avec les forces vives du territoire, entreprises, associations, habitants, communes, mais également les collectivités voisines.



CALENDRIER

LES BÉNÉFICES D'UN PCAET

Le Plan Climat, un véritable atout pour le territoire



ETAT DES LIEUX AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

L'état des lieux énergétique et climatique du territoire constitue un premier socle de connaissances pour alimenter la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial du Pays de Sommières.

La définition d'une stratégie permettant de répondre à ces enjeux constituera la prochaine étape de la démarche. La valorisation des actions déjà mises en œuvre, ainsi que l'identification de nouvelles pistes de réflexions seront ensuite réalisées.

La participation des partenaires et de la population contribuera à construire une feuille de route adaptée au territoire.



Des évolutions déjà perceptibles, qui vont s'accroître



Une élévation des températures qui s'accroît :
+ 2,29 °C depuis 1959
+ 0,38 °C tous les 10 ans depuis 30 ans



+ 20 jours/an de journées chaudes depuis 1959



Un cumul de précipitations annuel stable, mais une répartition inégale.

→ Augmentation de l'intensité des épisodes pluvieux extrêmes en automne

→ Forte fluctuation interannuelle des pluies efficaces hivernales

→ Épisodes de sécheresse de plus en plus intenses et précoces.

A l'horizon 2071-2100 sur le territoire, d'après le modèle de projections climatiques de Météo France et selon les scénarios **tendanciel**, et **ambitieux** (en cohérence avec les objectifs de maintien de la température sous les 2°C):



+ 1,3 °C
+ 4 °C

Température moyenne



+ 64,6 mm
+ 19,9 mm

Cumul de précipitation



+ 18 jours
+ 81 jours

Nombre de jours de vague de chaleur

Des conséquences sur les populations, les ressources et les activités économiques

La vulnérabilité climatique du territoire s'évalue en tenant compte de son exposition aux évolutions et aléas climatiques et de sa sensibilité à ces aléas. Ainsi, les trois principaux enjeux sont les suivants :



→ Une raréfaction de la ressource en eau, face à une hausse des besoins



→ Un risque inondation connu sur le territoire, amplifié par les évolutions climatiques



→ Des activités agricoles climato-sensibles, vulnérables face aux changements climatiques

Des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités du territoire, à limiter

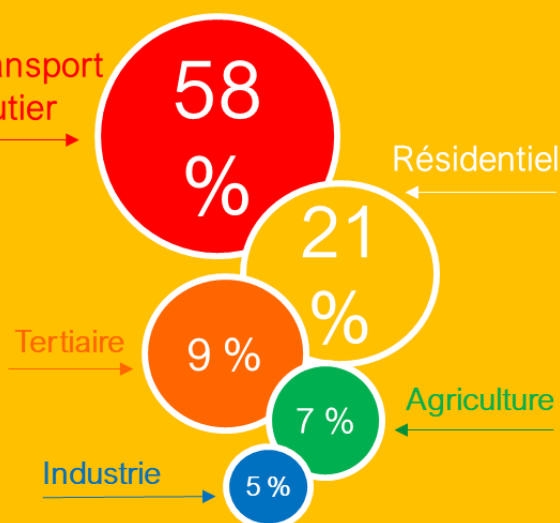


Ce sont les émissions de gaz à effet de serre émises par les activités ayant lieu du territoire du Pays de Sommières, en ktCO₂e.



Emissions par habitant (tCO₂e), contre 7 tCO₂e/hab. nationalement.

Transport routier



CONSOMMATIONS D'ENERGIES

Des émissions principalement générées par les consommations d'énergie.

Une forte dépendance aux énergies fossiles,

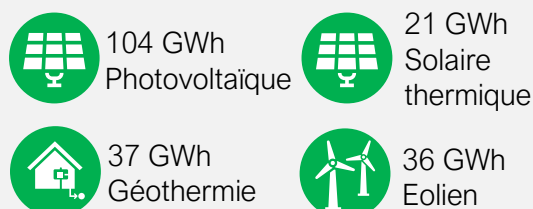
389 GWh ont été consommés en 2019, dont **55 %** d'origine fossile.

La consommation par habitant est 22% inférieure (17 MWh/hab.) à celle de la Région Occitanie et à celle de la France métropolitaine. Cette faiblesse relative s'explique par au moins 3 facteurs : le climat doux, peu d'activités industrielles et absence d'axes de transit autoroutier.

mais des potentiels de production d'énergies renouvelables à exploiter

22 GWh ont été produits sur le territoire en 2019, soit 12 % des consommations.

~ **213 GWh** de potentiel, dont principalement :





Des flux de mobilité encore très carbonés

- Un maillage des transports collectifs et modes actifs peu développé sur le territoire
- Des flux principalement générés par la mobilité des résidents, utilisant majoritairement la voiture individuelle, notamment dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail



68 % des distances parcourues par les résidents s'effectuent en voiture



53 % des consommations d'énergie sont liées aux déplacements domicile-travail



responsable de **76%** des émissions d'oxyde d'azote (NOx)



Un parc bâti vieillissant, aux performances énergétiques moyennes

- Un parc de « grands » logements, anciens, majoritairement occupé par des propriétaires
- Des modes de chauffage principalement électriques, et dans une moindre mesure, au bois, mais une présence encore importante des chaudières au fioul et GPL



15 % des logements chauffés au bois énergie
12 % chauffés au fioul ou au GPL



83 % des logements construits avant 2005
78% des logements en classe C et D (entre 91 et 230 kWh/m²/an)



responsable de **62%** des émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

POLLUTION A L'OZONE

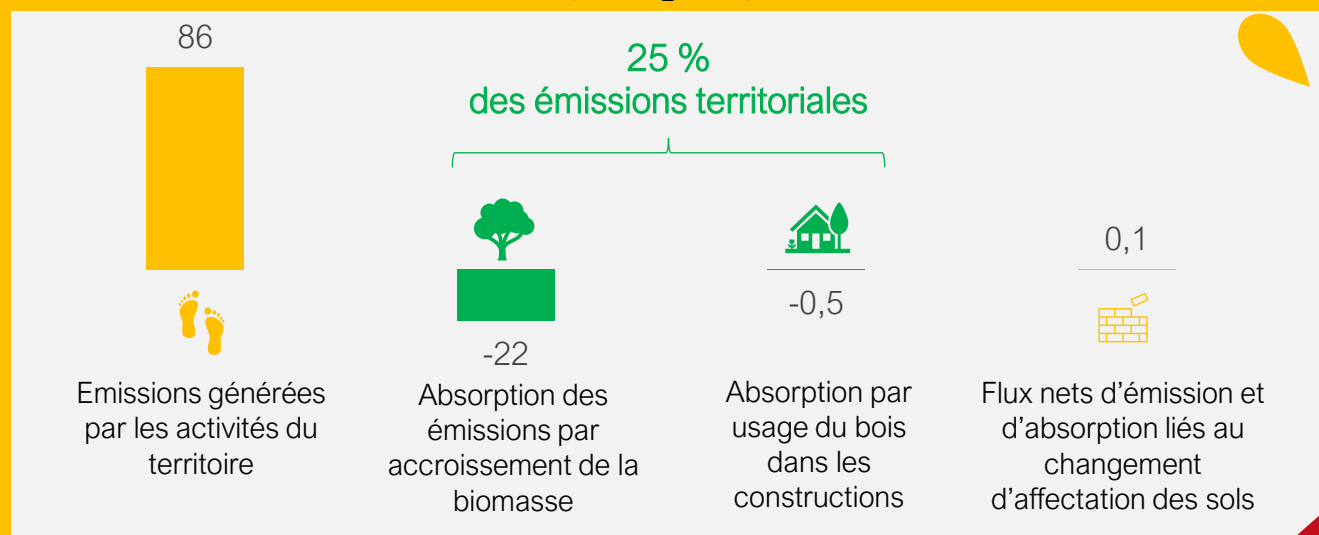
L'année 2019 a été marquée par des niveaux d'ozone parmi les plus élevés de ces dernières années. Cette augmentation est en grande partie due aux records de températures enregistrés pendant l'été, ainsi qu'aux émissions de COV et de NOx sur le territoire.

L'ozone étant particulièrement influencé par les conditions météorologiques, il représente un enjeu particulièrement important dans un contexte de changement climatique.



Des espaces naturels et agricoles favorisant le stockage carbone

Bilan des flux d'émissions et de sequestration sur le territoire
(ktCO₂e/an)



LA SUITE

Le diagnostic n'est que la première étape de l'élaboration du Plan Climat. A partir des enjeux identifiés, il faudra fixer un cap et un programme d'action sur 6 ans.

Ces objectifs et ces actions devront être compatibles avec les cadres fixés au niveau national par la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) et régional par le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), dont les feuilles de route sont particulièrement ambitieuses : neutralité carbone d'ici 2050 pour la SNBC et 1^{ère} région à énergie positive de France pour le SRADDET Occitanie.

La Communauté de Communes, même si elle a des moyens d'action, ne peut arriver seule à atteindre ces objectifs. Son rôle est donc également de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (institutionnels, entreprises, agriculteurs, associations, citoyens...) pour impulser une dynamique territoriale de transition écologique.

La phase qui s'ouvre est celle de la stratégie. Le succès du Plan Climat reposera en partie sur la capacité de tous, à travailler avec ambition et pragmatisme, pour définir des orientations réalistes.